Réunion sur feuille de route de nos ministères en matière de transition écologique 20 janvier 2023

Une réunion s'est tenue ce jour sur convocation de la DRH du pôle ministériel, dont l'objectif affiché était de participer à la co-construction de la **feuille de route de nos ministères en matière de transition écologique**.

La CFDT y était représentée par Eric TAVERNIER et Dominique VINCENT

Parmi les organisations représentatives au CSA ministériel, ni FO, ni la CGT, ni l'UNIPEF-UNSA, ni FSU n'étaient présents. Le SNCTA-SNPL était représenté.

Cette démarche nous a été présentée sous cette forme :

En ce début de législature, le ministre de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, la ministre de la Transition énergétique et le Secrétaire d'État chargé de la Mer ont exprimé le souhait, de mobiliser l'encadrement du ministère et de ses opérateurs autour de la mise en œuvre des nouvelles priorités gouvernementales, sous l'autorité de la Première ministre, chargée de la planification écologique et énergétique.

Cette démarche initiée en juin 2022 a pour triple finalité de :

1. **créer une dynamique pour mettre en œuvre les feuilles de route du pôle ministériel et atteindre nos objectifs de transition écologique et énergétique ;**
2. **identifier les solutions, méthodes, postures qui maximisent l'impact de notre action et permettent l'accélération et le changement d'échelle attendus ;**
3. **nous définir collectivement et nous faire connaître comme un grand service public de la transition écologique, aux valeurs et aux objectifs partagés et présent dans tous les territoires.**

Elle s'articule autour de trois temps forts

- **des ateliers collaboratifs rassemblant une centaine de cadres dirigeants qui se sont déroulés fin 2022,**
- **l'association de plusieurs panels d'agents ou d'acteurs du pôle ministériel,**
- **une convention finale de l'ensemble des cadres dirigeants prévue fin mars 2023.**

Dans le cadre de cette démarche, et dans la perspective de constituer un panel représentants des organisations syndicales, nous vous invitons à participer à une réflexion individuelle et collective sur les productions des ateliers thématiques

dans lesquels les cadres dirigeants ont identifié des défis et des pistes de solutions.

Votre participation s'articulera en trois temps :

- **une première réunion le 20 janvier à 15 h (en visioconférence) avec l'ensemble des organisations syndicales pour présenter la démarche et introduire les séquences suivantes ;**
- **une analyse par organisation syndicale via questionnaire en ligne sur une synthèse des ateliers par grandes thématiques ;**
- **une seconde réunion (début février) pour réaliser une restitution croisée des analyses et identifier des points de convergence et de divergence vis-à-vis des productions des cadres dirigeants.**

La réunion de ce jour avait donc pour objectif de nous « ***présenter la démarche et introduire les séquences suivantes ».***

La CFDT s'est montrée intéressée par la démarche et répondra présent pour porter ses convictions en terme de transitions écologique et énergétique. Elle s'associera donc aux travaux d'analyse via le questionnaire en ligne proposé par l'administration.

Les divergences sur certains sujets en cours ne justifient pas, pour la CFDT, de se désintéresser des sujets fondamentaux que sont les questions environnementales.

La CFDT a souhaité que les agents IPEF soient associés au même titre que les agents du corps préfectoral, ce qui n'a pas été présenté ainsi lors de cette réunion.

La CFDT a souhaité que soit associé le CESE, conseil économique social et environnemental, à la réflexion sur la feuille de route du ministère.

Prochaine étape : réponse à un questionnaire ouvert proposé par le groupe projet du ministère, d'ici le 2 février.